



Martigny-Croix, le 31 octobre 2022

**COMMUNE DE  
MARTIGNY-COMBE**

Route de la Croix 32  
Case postale 25  
1921 Martigny-Croix

**L'énergie est limitée, ne la gaspillons pas !**

Mesdames, Messieurs,

L'approvisionnement énergétique de notre pays est soumis à de fortes pressions et chacun a un rôle important à jouer. La situation politique actuelle en Europe entraîne une raréfaction des ressources, en particulier dans le secteur de l'énergie.

Pour traverser l'hiver sans encombre, il est désormais crucial de mettre un terme au gaspillage d'énergie dès maintenant. La Confédération a émis des recommandations en la matière pour nous soutenir dans cette démarche.

Le Conseil communal de Martigny-Combe est soucieux de montrer l'exemple. Aussi, il a entre autres pris les mesures suivantes :

- renonciation aux décorations lumineuses de Noël ;
- extinction de l'éclairage patrimonial ;
- surveillance de la température des bâtiments communaux à 20°C maximum ;
- remise aux collaborateurs communaux d'une liste de consignes sur les gestes du quotidien ;
- fixation de la température des réservoirs d'eau chaude des bâtiments publics entre 50°C et 55°C.


**C'est l'addition des petits gestes cumulés qui font les grandes économies !**

Rendez-vous sur [www.stop-gaspillage.ch](http://www.stop-gaspillage.ch) pour obtenir de plus amples informations sur la marche à suivre et les potentiels d'économie d'énergie ainsi que sur la situation énergétique actuelle en Suisse. Appliquez-les vous aussi et réduisez votre consommation d'énergie.

Nous faisons actuellement face à de nouveaux défis qui nécessitent d'être relevés tous ensemble.

En vous remerciant d'avance de votre collaboration, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

**Le Secrétaire**

  
Pascal Giroud

**La Présidente**

  
Florence Carron Darbellay